

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France.....	UN AN	8 fr.
Etranger (union postale.....)		9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne.....	»	50
Réclames.....	1	»
Faits divers.....	2	»

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Jury international des récompenses : Groupe III, Marine et Colonies. — Liste des Expositions officielles des Colonies — Horticulture : Cinquième concours temporaire ; Résultats du concours : Floriculture. — Groupe X : Concours d'animaux reproducteurs. — Jury. — Omission au catalogue. — Partie non officielle : Les Congrès : Congrès viticole et agricole ; Congrès pomologique de France ; Congrès de la Ligue de la moralité publique ; Congrès de la boulangerie. — Horticulture : Cinquième concours. — La pendule annuelle. — L'Art à l'Exposition : Le Salon. — Aux Gourmets. — Les Fêtes au Parc. — Les Délégués à l'Exposition de Lyon. — Train spécial de plaisir. — A l'Exposition.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



L'EXPOSITION est à son apogée et nous avons été bon prophète. Je ne sais quelles preuves seraient nécessaires pour convaincre les sceptiques d'antan, s'il en existait encore, et si le passage incessant de voitures et de tramways bondés de voyageurs se rendant à l'Exposition n'avait pas été suffisant pour forcer leur opinion.

Le temps lui-même, tout d'abord si inclément, nous favorise. Il ne lui sert à rien de nous tenir rigueur. Le courant est désormais établi : on vient à l'Exposition ; la région, les départements limitrophes et même les départements plus lointains donnent leur contingent. Par les rares journées pluvieuses et froides que nous avons déjà eues, l'entrain ne s'est pas ralenti, l'animation ne s'est pas diminuée ; les théories de visiteurs se sont succédé aux tourniquets envahissant le Parc à flots pressés.

Si l'on veut bien considérer que les tourniquets enregistrent seulement les entrées payantes au plein tarif, que toute possibilité de fraude est exclue, que les exposants, les abonnés, les gens de service sont contrôlés d'autre part, on jugera unique dans l'histoire des Expositions, l'exemple que fournit l'Exposition de Lyon. A une époque où est invétérée l'habitude des tickets avec les fluctuations de prix qu'ils enregistrent, et les bas cours produit par la cote de leur petite bourse, c'est un véritable tour de force que d'avoir pu maintenir, sans nuire à l'affluence des visiteurs, la fixité du tarif plein des tourniquets. C'est une preuve de l'attraction, de l'influence qu'exercent dans une vaste région et l'Exposition et la Ville, c'est la réponse la plus éloquente que les événements se soient chargés de fournir aux détracteurs intéressés de notre œuvre.

Sans doute elle est, comme toutes les choses humaines, imparfaite sur certains points ; on pouvait la concevoir autrement dans son exé-

cutation et dans son effet. Si pourtant on veut bien se reporter à l'époque où elle a pris naissance, où le précédent de 1872 pesait cruellement sur tous les efforts tentés, on conviendra qu'il était impossible de faire mieux, de tirer un meilleur parti d'une situation difficile.

L'Exposition de Lyon a été un gros succès moral ; c'est une des plus honorables tentatives de décentralisation opérées depuis longtemps, et l'hommage que la France entière lui rend aujourd'hui est la consécration d'une initiative sans précédent. Elle fait honneur à la ville, à la Chambre de commerce, au Conseil supérieur, au Concessionnaire général, M. Claret — et quand les petites passions soulevées par les intérêts actuels, seront apaisées, on leur rendra à tous une ample justice.

* *

La direction de l'Exposition s'efforce de multiplier les attractions pour répondre à l'empressement manifesté par le public. Organiser des attractions n'est pas une besogne commode. Le secrétaire général, M. Claret fils, en sait quelque chose, et l'exemple d'Anvers ajoute à la démonstration. A Paris, la chose est facile ; l'argent y est largement dépensé par les visiteurs et les impresarii peuvent escompter à l'avance des recettes prévisionnelles. Il n'en est pas tout à fait de même à Lyon. Dans un article publié par un journal quotidien de notre ville, le *Courrier de Lyon*, sous le titre *Lyon pittoresque*, un rédacteur faisait une amusante étude de mœurs. Nos campagnards qui ont déjà fait, pour venir avec leur famille, une assez forte dépense, sont économes de leur naturel. Accompagnés de cinq ou six personnes, il est assez humain qu'ils reculent devant les tentations, et hésitent devant les dépenses ; c'est eux qu'on voit s'installer pour manger, dans les banquettes confortables du rond-point de la Coupole, ou s'installer sans bourse délier devant une table libre d'un restaurant quelconque pour étaler leurs provisions personnelles. Ce croquis pris sur le vif, indique bien que les attractions de tout ordre doivent être faites, moins dans une pensée de spéculation immédiate que pour attirer la foule au Parc. C'est à cette préoccupation qu'obéit M. Claret fils ; il a jusqu'ici réussi dans toutes ses tentatives, et celle qu'on annonce, qui sera comme l'apothéose

de ses efforts, promet de surpasser toutes les précédentes, en éclat et en succès. Il s'agit de l'organisation d'un ballet féerique sur le lac ; une série de tableaux vivants, dans l'éclat des flammes de bengale et des feux d'artifice, une illusion magique, à laquelle présidera Verdelle, l'incomparable maestro. Ce spectacle sera assurément un des plus beaux qu'aura offerts l'Exposition — et il contribuera à maintenir le niveau élevé des recettes auxquelles on est maintenant habitué et qui peut soutenir avec avantage la comparaison d'Anvers.

* *

Le jury colonial a terminé ses travaux vendredi dernier. A cette occasion, M. Pila, l'éminent président du groupe III, avait réuni dans un déjeuner, ses collègues du jury et quelques invités. Le déjeuner était servi — admirablement — au Chalet ; le menu était de tout premier ordre et fait grand honneur au chef de M. Pellegrin. Parmi les convives citons : M. Faure, secrétaire du conseil supérieur ; M. Paraf, délégué du ministre des Colonies ; M. Fernand Blum, commissaire général de l'Exposition permanente des Colonies ; M. Emile Guimet, M. Stanislas, intendant général du xiv^e corps d'armée, M. Auguste Chabrières ; M. Arnoud, adjoint au maire ; M. Coqui, directeur général des douanes de l'Indo-Chine ; M. Chagnard-Porcheron ; M. Hubert de Vautier ; M. le commandant Perrin ; M. Rochex, chef du secrétariat général ; M. Pelosse, secrétaire adjoint de la Chambre de commerce ; D^r Beauvissage ; M. Martin ; MM. Pila fils, etc.

Les toasts avaient été gracieusement bannis par M. Pila, de ce déjeuner tout intime — mais l'exclusion n'a pas été de rigueur, M. Pila a bu simplement aux Colonies et aux colons. M. l'intendant Stanislas en a profité spirituellement pour demander de compter M. Pila parmi les colons en l'honneur de qui on buvait ; M. Fernand Blum s'est fait en termes très chauds, l'éloquent interprète de la pensée de tous, en regrettant l'absence du maire de Lyon et en l'assurant de la sympathie et de la reconnaissance de tous ceux qu'il a appelés à collaborer à son œuvre ; Enfin M. Auguste Chabrières a porté un toast, qui répondait au sentiment général, en louant l'activité, l'énergie et le dévouement de M. Faure qui, dit-il, a été la conscience du conseil supé-

rieur, et qui dans les travaux des groupes et des jurys a été l'initiateur zélé et le collaborateur infatigable et désintéressé de tous les travaux et de tous les efforts. Ce toast, comme celui porté à M. Pila, a été vivement applaudi, et, dans une même et discrète ovation, les membres du jury du groupe III ont réuni les deux hommes qui ont été la plus haute incarnation de l'Exposition, et qui, dédaigneux de toute récompense, ont eu seulement souci de servir leur ville et leurs concitoyens.

La reconnaissance de tous leur est venue par surcroît, affirmant cette vérité consolante, que l'élite et la masse de la démocratie d'une grande cité savent n'être, pour qui les sert fidèlement, ni oubliées, ni indifférentes, ni ingrates.

PARTIE OFFICIELLE

Jury International des Récompenses

GROUPE III

Marine et Colonies.

Président. — M. Ulysse PILA.

Vice-président. — M. l'intendant STANISLAS.

Secrétaire-rapporteur. — M. Claude COQUI.

SECTION I

MM.

L'INTENDANT STANISLAS, directeur du service de l'intendance du 14^e corps d'armée et du gouvernement militaire de Lyon, officier de la Légion d'honneur, 14, place Carnot, Lyon.

LE COLONEL DE BOYSSON, directeur de l'artillerie à Lyon, officier de la Légion d'honneur, 2, rue Bichat, Lyon.

LE COLONEL BUSSIÈRE, directeur du génie à Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 5, rue Henri IV. HUBERT (Denis), de la maison Hubert de Vautier et fils, habillement, équipement militaire, 40, quai Henri IV, Paris.

CHABRIÈRES (Auguste), consul d'Autriche-Hongrie, administrateur des hospices de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 20, rue Lafont, Lyon.

AUGAGNEUR, conseiller municipal de Lyon, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, 15, rue Saint-Dominique.

PONCET, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 19, rue Confort, Lyon.

POLLOSSON, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, 101, rue de l'Hôtel-de-Ville.

SECTION II

MM.

LARUE, directeur de la Compagnie de navigation, 11, quai Rambaud.

GUIMET (Emile), ancien président du conseil d'administration de la Compagnie de navigation mixte à Fleurieu-sur-Saône (Rhône) et à Lyon, 1, place de la Miséricorde.

TAVERNIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service spécial de la navigation de Saône, chevalier de la Légion d'honneur, 2, rue Sala, Lyon.

GIRARDON, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service spécial de la navigation du Rhône, chevalier de la Légion d'honneur, 5, quai des Brotteaux, Lyon.

SECTION III

MM.

PERRIN, chef de bataillon, commandant le bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 71, rue Molière.

LE COLONEL ROUSSET, conseiller municipal de Lyon,

commandeur de la Légion d'honneur, 57, rue Fatin, Lyon.

ARNOUD, adjoint au maire de Lyon, 16, quai Tilsitt.

CHAGNARD-PORCHEHON, ingénieur-constructeur, secrétaire de l'association tonkinoise et coloniale, 10, passage de la ferme Saint-Lazare, Paris.

SECTION IV

MM.

MANGINI, ingénieur civil, membre de la Chambre de commerce de Lyon, vice-président du conseil supérieur de l'Exposition, chevalier de la Légion d'honneur, 2, avenue de l'Archevêché.

PARAF, délégué du ministère des colonies, négociant exportateur, 52, boulevard Maiesherbes, Paris.

RAOUL, pharmacien en chef de la marine, membre du conseil supérieur des colonies, chevalier de la Légion d'honneur, 5, rue de Vivienne, Paris.

DUJ, vice-président de la Chambre de commerce de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, 10, quai Tilsitt.

TERRAS, président de la Chambre consultative d'agriculture de Tunisie, chevalier de la Légion d'honneur à Tunis.

FAURE, conseiller municipal de Lyon, secrétaire général du conseil supérieur de l'Exposition, 26, cours Morand, Lyon.

COQUI, directeur des douanes et régies de l'Annam et du Tonkin, commandeur de l'ordre du Cambodge.

FORESTIER, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, délégué de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

FERNAND BLUM, publiciste, commissaire délégué de l'Exposition permanente des colonies, (ministère des colonies) 94, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

J. CHAILLEY BERT, économiste, membre du conseil supérieur des colonies, secrétaire général de l'Union coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, 12, avenue Carnot, Paris.

FERROUILLAT, administrateur délégué du *Lyon Républicain*, 10, rue du Plat.

TERME, directeur du musée de la Chambre de commerce de Lyon, 6, quai Saint-Clair,

D^r BEAUVISAGE, professeur agrégé, chargé du cours de botanique à la Faculté de médecine de Lyon, membre de la société de géographie commerciale de Paris, 15, rue Bouchardy, Lyon.

DEPERET, docteur en médecine et es sciences, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, 48, rue de la République, Lyon.

LISTE DES EXPOSITIONS OFFICIELLES des Colonies

SOUMISES A L'EXAMEN DU JURY DU GROUPE III

- 1 CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, chargée de l'organisation de l'Exposition coloniale.
- 2 ALGÉRIE (gouvernement général de l').
- 3 TUNIS (régence de).
- 4 MINISTÈRE DES COLONIES, exposition permanente.
- 5 INDO-CHINE (gouvernement général de l').
- 6 COUR D'ANNAM.
- 7 TONKIN ET ANNAM (protectorat du).
- 8 COCHINCHINE (gouvernement de la).
- 9 CAMBODGE (protectorat du).
- 10 UNION COLONIALE FRANÇAISE.
- 11 SOUDAN (gouvernement du).
- 12 BENIN (gouvernement du).
- 13 CONGO (gouvernement du).
- 14 DIÉGO-SUAREZ (comité d'exposition).
- 15 GUADELOUPE (comité d'exposition).
- 16 PROPAGATION DE LA FOI.
- 17 MISSIONS AFRICAINES.

EXPOSITIONS PRIVÉES

KLOSS (de Saïgon), produits divers.

SYNDICAT LYONNAIS (domaine de la Croix-Cuvelier), produits divers.

LEMIRE, résident de Faï-Fo, exposition artistique.

HORTICULTURE

CINQUIÈME CONCOURS TEMPORAIRE

du 7 au 11 septembre.

JURY (Fruits).

MM.

CHAURÉ (Lucien), directeur du *Moniteur d'horticulture*, 14, rue de Serres, à Paris.

AUMIOT père, propriétaire à Anse (Rhône).

HARDY, horticulteur à Hyères (Var).

CUZIN, secrétaire général de la Société pomologique de France, 83, rue Neuve des Charpennes, Lyon-Villeurbanne.

BATIE (DELA), président de la Société pomologique de France, propriétaire au château de Belvay, par Pont d'Ain (Ain).

CHATENAY (Abel), horticulteur, 1, rue St-Aubin, à Vitry (Seine).

BALTET (Charles), pépiniériste à Troyes (Aube).

DAUVESSE, horticulteur, 18, rue Dauphine, à Orléans.

DETRICHÉ (Charles), pépiniériste, route des Ponts-de-Cé, à Angers (Maine-et-Loire).

NANOT, directeur de l'école nationale d'horticulture à Versailles.

TRUFFAUT, horticulteur, 40, rue des Chantiers, à Versailles.

JAMIN (Ferdinand), professeur à l'école nationale d'horticulture à Versailles.

DAUREL, président de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.

MICHELIN (Henri), membre de la Société nationale d'horticulture de France, propriétaire à Montgeron (Seine).

BARRIOT, architecte-paysagiste, 242, Champs-Vert à Lyon.

BEAUVISAGE, professeur agrégé du cours de botanique à la Faculté de médecine de Lyon.

ANDRÉ (Edouard), rédacteur en chef de la *Revue horticole*, 30, rue Chaptal, à Paris.

MICHA (Adrien), négociant en primeurs, 30, quai St-Antoine, Lyon.

GUIGNARD, professeur de botanique à l'École supérieure de pharmacie, à Paris.

RIVIÈRE, directeur du jardin d'essai de Mustapha près Alger.

INGEGNOLI, horticulteur-pépiniériste à Milan (Italie).

DE COOK (Emile), horticulteur à Gand (Belgique).

SECTION VIGNES ET RAISINS

JURY

MM.

GAILLARD, maire de Brignais, propriétaire viticulteur.

COUDERC, propriétaire-viticulteur à Aubenas.

BENDER, président honoraire de la Société de viticulture de Lyon.

SYLVESTRE, secrétaire de la Société de viticulture au Bois-d'Oingt.

PERRAUD, professeur de viticulture à Villefranche (Rhône).

COUANON (Georges), inspecteur-général de l'agriculture au ministère de l'agriculture à Paris.

PULLIAT, directeur de l'École pratique d'agriculture d'Ecully.

RÉSULTATS DU CONCOURS

FLORICULTURE

Jury : MM. MICHAELI, *président*.

B. COMTE, *vice-président*.

RAZAIN, *rapporteur*.

P. GUILLLOT, *secrétaires*.

MM. BERNAIX, COMBET, GRILLET, HOSTE, MAURIN, RIVOIRE, ROCHET, SCHMITT, NARDY, TRUFFANT, *membres*.

1^{er} Prix (avec félicitations), MM. VILMORIN-ANDRIEUX et C^{ie} de Paris, collection générale de plantes annuelles et vivaces.

1^{er} Prix, M. L. PERRAUD, horticulteur à Lyon-Monplaisir, pour un lot d'œillets.

1^{er} Prix, M. L. CARLE, horticulteur à Lyon-Monplaisir, pour collection d'œillets mis au commerce par l'exposant.

Mention honorable, M. L. CARLE, horticulteur à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 50 œillets en deux variétés.

2^e Prix, M. CUSSET, à Cuire, pour un lot d'œillets.

2^e Prix, M. BEURRIER, jeune, Lyon-Monplaisir, pour un lot d'œillets.

2^e Prix, M. MOREL (Antoine), grande rue de Cuire, pour collection de 25 camélias.

1^{er} Prix, M. SCHMITT père, à Vaise, collection de 25 camélias.

1^{er} Prix, M. SCHMITT père, à Vaise, pour un lot de 50 camélias.

2^e Prix, M. LEBLANC, à Vaise, pour un lot de 50 camélias.

2^e Prix, M. LEBLANC, à Vaise, pour un lot de 25 camélias chanderis elegans.

Mention honorable, M. CROZY, à Lyon, pour un lot de coleus.

2^e Prix, M. CROZY, à Lyon, pour un lot de 25 cannas : Roi des Rouges.

2^e Prix, M. COTILLON-BOUCHARLAT, à Lyon Croix-Rousse, pour un lot de véroniques.

2^e Prix, MM. RÈBÈ frères, à Lyon, pour un lot de phœnix canariensis.

2^e Prix, M. L. PERRAUD, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de laurèles à fleurs blanches.

2^e Prix, M. L. PERRAUD, à Lyon-Monplaisir, pour un lot d'aralia Sieboldi.

3^e Prix, M. DEVERT, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 25 dracæna lineata.

Mention honorable, M. DREVET, à Lyon-Montchat :

		pour un lot de 5 musa ensete,
2 ^e Prix,	—	12 russelia.
Mention honorable,	—	12 dracæna bruanta.
—	—	12 dracæna massan-geana.
3 ^e Prix,	—	25 dracæna indivisa.
3 ^e Prix,	—	25 dracæna lineata.
3 ^e Prix,	—	25 kentia forsteriana.
Mention honorable,	—	25 phœnix.
3 ^e Prix,	—	12 passiflora variés.
Mention honorable,	—	25 begonia versail-lensis,
3 ^e Prix,	—	12 selaginella amena.
Mention honorable,	—	12 ophiopagon.

2^e Prix, M. BEURRIER jeune, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 25 ficus elastica.

1^{er} Prix, M. MOREL (Ant.), Grande-rue de Cuire, Lyon, pour une collection de geranium peltatum.

Mention honorable, M. CUSSET, à Cuire, pour un lot de salvia involucrata.

Mention honorable, M^{me} CUSSET, à Cuire, pour un lot de coleus nouveauté, de 1893.

Mention honorable, M. GEORGES (Lucien), à Ecully, pour un lot de geranium peltatum.

3^e Prix, M. PERRAUD (Louis), à Lyon-Monplaisir, pour un lot de pteris tremula.

1^{er} Prix, M. DEVERT, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 25 phœnix.

1^{er} Prix, M. DEVERT, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 25 cycas revoluta.

1^{er} Prix, M. DEVERT, à Lyon-Monplaisir, pour un lot de 25 latania borbonica.

1^{er} Prix, MM. RÈBÈ, frères, à Vaise : pour un lot de 25 cycas revoluta.

2^e Prix, — un fort cycas.

3^e Prix, — 25 kentias.

2^e Prix, — 12 araucaria glauca.

2^e prix, M. PLUMERÉ, à Belfort, pour un lot de cyclamen fleuri.

2^e prix, M. CROZY, à Lyon, pour une collection de 100 variétés de caladium.

1^{er} prix, M. BEURRIER (jeune), à Lyon-Monplaisir, pour une collection de begonia rex.

2^e prix, M. CUISSARD-BARRET, à Ecully, pour un lot de glaïeuls, fleurs coupées.

2^e prix, M. LÉONARD LILLE, à Lyon, pour un lot de tritomas variés, fleurs coupées.

3^e prix, pour un lot de dahlias à fleurs simples et à feuilles de cactées.

3^e prix, collection de cucurbitacées d'ornement.

2^e prix, M. FAVRICHON, à St-Just, laurier-thym et plantes variées.

2^e prix, M. L. CARLE, à Monplaisir, pour une collection et nouveauté d'œillets, fleurs coupées.

1^{er} prix, M. MOLIN, à Lyon, place Bellecour, 8, pour une collection en fleurs coupées et dahlias, fleurs simples et cactus.

2^e prix, M. G. CHABANNE, à Lyon, pour un lobelia gerardi (speciosa semis).

2^e prix, M. CARTERON, de St-Symphorien-sur-Coise, pour un lot de 200 reines-marguerites variées.

2^e prix, PERRIER, à Lyon, pour sa rose de semis, « M^{me} Charrin ».

2^e prix, M. PERNET-DUCHER, route d'Heyrieux, 114, pour sa rose de semis « Antoine Rivoire ».

2^e prix, MM. VILMORIN, ANDRIEUX et C^{ie}, de Paris, pour Begonia tubéreux, flore plens et simple, fleurs coupées.

1^{er} prix, M. GAMON, route de Vénissieux, collection de 300 variétés de roses, fleurs coupées.

1^{er} prix, M. GRIFFON, à Lyon, collection de 200 variétés de roses, fleurs coupées.

Mention honorable, M. F. DUBREUIL, à Lyon-Monplaisir, pour un géranium zonale de semis l'Eclairer ».

EXPOSANTS HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

MM. GUILLOT (P.), collection de roses dont la plus grande partie est de provenance de sa maison.

BERNAIX, collection de roses, environ 400 variétés.

COMBET-BIESSY, collection de caladium.

COMTE, cannas de semis.

GRILLET, collection de plantes de serres.

TREYVE, magnolia.

MOREL (Francisque), magnolia.

auxquels le Jury adresse des félicitations bien méritées pour leur belle exposition.

GROUPES X

Concours d'Animaux Reproducteurs

DES ESPÈCES

Ovine, Porcine et animaux de basse-cour.

3^e ET 4^e CONCOURS

Du 26 septembre au 1^{er} octobre.

Réception des animaux le 26, de midi à 5 heures.

Visite du Jury le 27, à 8 h. du matin.

Départ des animaux le 1^{er} octobre, après 5 h. du soir.

Les exposants n'ont à payer aucune rétribution.

Adresser les déclarations écrites sur papier

ordinaire et signées au Bureau du Conseil supérieur, Groupe X, Hôtel de Ville.

La date limite pour que ces déclarations soient recevables est fixée au 20 septembre.

Les Compagnies de Chemins de fer accordent pour tous les animaux exposés un réduction de 50 pour cent sur les tarifs de transport.

Cette réduction est réglée de la manière suivante :

Tarif plein à l'Aller.

Retour gratuit.

Le programme détaillé sera adressé à toute personne qui en fera la demande au Président du Groupe X.

NOTA. — Le concours de l'Espèce ovine qui devait avoir lieu du 12 au 17 septembre, a été remis au 4^e Concours du 26 au 1^{er} octobre.

JURY

Les opérations du jury continuent conformément au règlement. Les jurys de classe ont déposé leurs rapports ; les jurys de groupe sont entrés en fonctions ; leurs travaux vont se succéder sans interruption avec toute la rapidité possible.

Les rapports des jurys de groupe établis, le jury supérieur sera réuni et le secrétariat général se trouvera en mesure d'informer les exposants récompensés à la fin du mois de septembre.

**

Les titulaires de diplômes seront avisés par lettres individuelles, et cela, pour toutes les classes, à la même date, afin d'éviter toute inégalité entre les exposants des divers groupes de l'Exposition.

OMISSION AU CATALOGUE

On nous prie de signaler l'omission qui s'est produite dans le catalogue du Groupe III (2^e section) de la *Compagnie des Docks de Marseille*.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES CONGRÈS

CONGRÈS VITICOLE ET AGRICOLE

Quatrième journée.

Le Congrès viticole et agricole de Lyon a tenu le lundi et le mardi 20 et 21 août, ses assises pour la section agricole à la Faculté de médecine.

La séance du lundi était présidée par M. Bender.

Il a été donné lecture d'un rapport de M. Déherain, membre de l'Institut, professeur à l'École de Grignon, sur *Le travail du sol et la nitrification*. Le savant professeur dit que les très nombreuses analyses de terre exécutées depuis cinquante ans montrent que les sols la-

bourés chaque année renferment de 1 à 2 millièmes d'azote combiné et que la proportion dans les prairies permanentes s'élève beaucoup plus haut et atteint 5, 7, jusqu'à 10 millièmes.

Si on admet, ce qui est bien au-dessous de la vérité, que les racines de nos plantes cultivées ne s'enfoncent que dans une couche de 35 centimètres, on calcule que le sol actif d'un hectare pèse 4,000 tonnes; il renfermerait donc de 4,000 à 8,000 kilos d'azote combiné dans les terres labourées, 20 et même 40,000 kilos dans les prairies.

Une bonne récolte de blé, de betteraves ou de pommes de terre ne prélève pas au delà de 100 kilos d'azote; il y a donc un énorme excès d'azote combiné dans le sol et cependant celui-ci ne donne des récoltes rémunératrices qu'autant qu'on lui ajoute encore des engrais azotés. Boussingault en a donné la raison: la matière azotée du sol est inerte, inutile; pour qu'elle vienne assimilable, il faut qu'il acquiesse la solubilité qui lui manque habituellement ou que, devenue la proie des ferments, son azote soit amené à l'état d'ammoniaque ou d'acide azotique.

Cette transformation ne se produit pas au printemps assez énergiquement pour alimenter les récoltes et nous sommes contraint d'acquiescer des sels ammoniacaux ou des nitrates. On sait combien est devenue importante l'extraction du nitrate de soude de la côte du Pacifique; l'Europe en importe chaque année d'Amérique 500,000 tonnes.

La question est donc celle-ci: nous avons sous nos pieds, dans nos sols cultivés, un stock énorme d'azote combiné et notre maladresse à en tirer parti est telle que nous sommes contraints d'envoyer une flotte entière chercher chaque année l'azote assimilable nécessaire pour conduire nos récoltes jusqu'aux rendements élevés.

N'est-il donc aucun moyen de solubiliser cet azote combiné du sol, de le transformer de façon qu'il devienne assimilable?

M. Déherain a trouvé qu'un sol remué, trituré, aéré avec soin peut produire des quantités de nitrate formidables.

A la suite de la remarquable conférence de M. Déherain, ont pris la parole MM. le docteur Despetis, Castet, Bernard, Pastre, Battanchon.

M. le président remercie M. Déherain de son intéressante conférence, et fait ressortir combien elle a été profitable à tous les savants et cultivateurs qui sont venus l'entendre.

(A suivre).

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

Le mardi, 11 septembre, à 9 heures 1/2 du matin, s'est ouvert, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, la 36^e session de la Société pomologique de France.

Les membres du congrès ont été reçus par le bureau de la Société d'horticulture du Rhône.

M. Faure, délégué par l'administration municipale, présidait cette réunion.

M. Gérard, président de la Société d'horticulture, a rappelé que la fondation du congrès pomologique de France avait été faite à Lyon,

en 1856, par la Société d'horticulture du Rhône. Il signale les travaux intéressants de la Société pomologique de France, ses réunions annuelles dans les principales villes de France, et remercie la municipalité d'avoir bien voulu donner à cette réunion, comme aux précédentes, son appui moral.

M. Faure en constatant les succès du congrès pomologique de France, dit qu'il est heureux de souhaiter la bienvenue à ses membres dans le Palais municipal; il espère que cette session aura le même succès que les précédentes.

La Société pomologique, dit M. Faure, par ses travaux exerce une influence des plus heureuses pour la culture, la taille des arbres fruitiers et la propagation des beaux fruits. En établissant la nomenclature des fruits, cette association, comme Linné l'avait fait pour la botanique, a établi une réformation utile, théorique et pratique et l'œuvre du congrès est de celles que l'on doit encourager.

En terminant, M. Faure, au nom de la ville de Lyon, salue les délégués français et étrangers présents au congrès pomologique. (Applaudissements.)

Il déclare ouverte la trente-sixième session du congrès pomologique de France.

La réunion procède à la formation du bureau du congrès.

Sont nommés: président, M. Jamais; vice-présidents, MM. Ballet Charles, Daurel, Luizet et Vaucher; trésorier, M. R. de Veyssière; trésorier adjoint, M. Bizet; secrétaire général, M. Cusin; secrétaires, MM. Chatenay, Michelin, Sahut et Chabannes. Enfin, président d'honneur, M. Faure, qui invite le bureau à prendre place.

On s'occupe ensuite de questions administratives. L'assemblée applaudit à la nouvelle que la Société pomologique de France avait mis à la disposition de la Russie une médaille d'or.

A 11 heures et demie, cette première réunion était terminée et, à midi, à l'Exposition, au restaurant Gonnard, la Société pomologique offrait aux membres du congrès un déjeuner intime.

Quelques toasts ont été portés: par M. de la Bastie, aux organisateurs du banquet; par M. Faure, à l'agriculture, à l'horticulture, à la viticulture et à tous ceux qui, par leurs travaux, fécondent le sol national; par M. Baltet, à cette génération de travailleurs qui ne peut être prospère que si elle n'a ni trêve ni repos; par M. Daurel, à la cité hospitalière de Lyon, et par M. Cusin, à l'union des sociétés pomologistes russes et françaises.

CONGRÈS DE LA LIGUE DE LA MORALITÉ PUBLIQUE

Le congrès de la Ligue de la moralité publique se tiendra à l'Hôtel de Ville de Lyon, les 27, 28 et 29 septembre courant.

Entre autres questions importantes qui seront traitées dans ce congrès figure au programme celle concernant l'alcoolisme.

CONGRÈS DE LA BOULANGERIE

Voici le programme du congrès régional de la boulangerie qui se tiendra à Lyon les 24, 25 et 26 septembre.

Lundi 24 septembre, à trois heures précises du soir, au siège, rue Mercière, 5, au premier, séance d'ouverture du congrès, inscription des délégués.

Mardi 25 septembre, à huit heures et demie du matin, au siège, rue Mercière, 5, au premier, deuxième séance du congrès. Ordre du jour: 1^o Taxe du pain; 2^o Sociétés coopératives; 3^o Assurances; 4^o Transport; 5^o Questions diverses (chaque délégué peut soumettre ses *desiderata*); 7^o Nomination du bureau.

Mardi à trois heures, Palais du commerce, place de la Bourse, salle de l'Industrie, réunion générale de la boulangerie. Ordre du jour: 1^o Allocution du président; 2^o Installation du bureau; 3^o Lecture du rapport des vœux proposés par les délégués.

Mardi, à sept heures, banquet du congrès.

HORTICULTURE

CINQUIÈME CONCOURS

Le 5^{me} concours d'horticulture qui a eu lieu du 11 au 17 septembre a été des plus intéressants et des mieux réussis, tant au point de vue du nombre des exposants que de l'importance et de la variété des lots.

L'exposition pomologique, poires, pommes, pêches, raisins, etc., était tout simplement merveilleuse; Lyon — par les résultats obtenus — a affirmé, une fois de plus, sa supériorité pour la culture des arbres fruitiers.

La floriculture — on ne peut mieux représentée — marchait de pair avec l'arboriculture fruitière.

Le concours comprenait quatre sections principales: Floriculture — Horticulture, proprement dite — Fruits — Raisins.

A signaler tout particulièrement la superbe exposition de la maison Vilmorin-Andrieu, de Paris; celle de la Société Dauphinoise; les lots splendides de fruits de MM. Morel et fils; les superbes raisins de M. Lagrange, d'Oullins.

Dans l'exposition de floriculture, les roses de M. J.-C. Griffon et de M. André Gamon; les glaïeuls de M. Barret-Guissard, d'Ecully; les œillets de M. Laurent Carle, également d'Ecully; les caladiums de MM. Combet et Biessy; les dalhias, de M. Charles Molin; les lobélies de MM. Rivoire, père et fils; les tritomas de M. Léonard Lille; les bégonias de M. Beurrier jeune; les palmiers de MM. Rébé frères; les cyclamens de M. L. Plumeré, de Belfort.

Sur l'initiative du comité de patronage et d'organisation du groupe X (sous-groupe de l'horticulture) une visite officielle au concours a eu lieu le mercredi 12 septembre, dans l'après-midi.

Elle a eu le plus grand succès, il ne pouvait en être autrement, étant donné le programme plein de surprises qui avait été réservé aux invités du Comité.

Dès 3 h. 1/2, l'infatigable et sympathique président de ce comité, M. Faure, secrétaire du Conseil supérieur de l'Exposition, recevait ses invités dans le salon central du pavillon de la ville de Lyon.

A 4 heures, le tramway de M. Averly prenait les visiteurs et leur faisait parcourir les

allées ombreuses du parc, jusqu'à l'emplacement occupé par l'exposition d'horticulture et le 5^e concours temporaire.

Après s'être extasié devant les merveilles accumulées dans les diverses parties de la section horticole, les visiteurs se sont dirigés vers le concours de fruits et de raisins qu'ils ont examiné en détail et qui — de l'avis unanime — était au-dessus de tout éloge.

A la fin de la journée, un bateau, mis gracieusement à la disposition du Comité, a transporté tout le monde de l'autre côté du lac, au restaurant Gonnard, où un banquet était offert par les quatre sociétés d'horticulture lyonnaise aux membres étrangers venus pour assister au Congrès pomologique français.

M. Faure, conseiller municipal de Lyon, présidait ayant à sa droite M. le général d'Orcet, représentant M. le gouverneur militaire de Lyon; à sa gauche, M. Martin, vice-président du conseil de préfecture, représentant le préfet du Rhône.

Parmi les assistants : MM. Fleury Ravarin, député du Rhône, président de l'Association horticole lyonnaise; Bouffier, président du Conseil général, Cazeneuve, Paillason, conseillers généraux; Serin, conseiller municipal; Gérard, président du jury horticole; Coisson, inspecteur général de l'agriculture; Resal, ingénieur des travaux de la ville de Lyon; Chatelet, secrétaire de la Société d'horticulture de France; Jamani, président du Congrès pomologique; Michelin, doyen de la société; Troubat, Treyve, Comte, vice-président de la Société pratique d'horticulture; Rivoire, président du syndicat d'horticulture; Allemand, directeur du Jardin des plantes de Grenoble; Vivian-Morel, Lackmann.

N'oublions pas, non plus, les horticulteurs qui s'étaient chargés de l'organisation du banquet : MM. Grillet, Pernet, Ducher, Chabanne, Morel, Gendre, de Veyssières et Bizet. Ils ont parfaitement reçu leurs hôtes.

Au dessert M. Faure a pris le premier la parole pour souhaiter la bienvenue aux horticulteurs étrangers à la région lyonnaise.

Au cours de son allocution, M. Faure a rendu justice au concours que le concessionnaire général de l'Exposition, M. Claret, avait apporté à l'exposition horticole et a rappelé que, la section permanente de cette exposition mise à part, il y avait eu jusqu'à ce jour cinq expositions temporaires de mois en mois, les fleurs les plus belles étaient sans cesse renouvelées.

« Les horticulteurs sont souvent à tort considérés comme des jardiniers, car leur exposition, déclare M. Faure, démontre qu'ils joignent à la pratique toute une science qui leur permet d'exposer à nos yeux de véritables merveilles dignes de nos dessinateurs de la soierie lyonnaise dont ils sont les véritables inspirateurs.

En terminant, M. Faure boit au comité du patronage, aux horticulteurs et aux membres du jury.

M. Martin, conseiller de préfecture, excuse M. le préfet du Rhône et en sa qualité de représentant du pouvoir central, lève son verre en l'honneur de M. le Président de la République.

M. le général d'Orcet prononce une allocution très applaudie :

Un philosophe, dit-il, a formulé un adage toujours vrai : *Si vis pacem, para bellum.*

Messieurs, je représente ici l'armée, permettez moi de vous dire ce que j'en pense. Il ne faut pas considérer l'armée comme une épée de Damoclès mais, au contraire, comme la préservatrice de la paix.

L'armée, messieurs, est pour assurer l'ordre à l'intérieur et pour protéger le pays contre ses ennemis séculaires du Nord et du Midi. Elle apporte son entier dévouement à sa tâche, je vous l'assure.

Elle s'intéresse vivement à tout ce qui touche à la grandeur et à la prospérité du pays, c'est pourquoi M. le gouverneur de Lyon m'a désigné pour le représenter.

En son nom, au nom de l'armée, messieurs, je porte la santé des horticulteurs lyonnais, je bois à la vieille cité gauloise, devenue la reine de l'industrie, la reine des Gaules.

M. Fleury Ravarin fait un éloge de l'horticulture qui tient une grande place dans l'industrie locale. Il émet le vœu que les jeunes générations d'horticulteurs suivent l'exemple des anciennes et que l'horticulture lyonnaise conserve la notoriété qui la place au premier rang.

M. Coisson porte les santés de MM. Cazeneuve, Faure et Girard.

M. Cazeneuve boit au succès des horticulteurs qui ont contribué pour beaucoup à la reconstitution du vignoble français.

M. Micheli, délégué genevois, remercie les congressistes français de l'excellent accueil fait aux étrangers. Il lève son verre en l'honneur de la France.

MM. Gérard et Nordy boivent aux exposants lyonnais.

M. Bouffier constate que les deux clous de l'Exposition ont été l'exposition de la soierie et l'exposition horticole. Il remercie et félicite les horticulteurs qui font des merveilles avec les faibles subventions du département.

La série des toasts est close après quelques mots empreints du plus pur patriotisme prononcés par le M. le général d'Orcet.

Répondant au délégué suisse, l'orateur s'exprime ainsi :

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur des horticulteurs suisses et français, je bois à l'union de la République française et de la République suisse !

On applaudit et, sur la proposition de M. Faure, la séance est levée.

LA PENDULE ANNUELLE

La section d'horlogerie de notre Exposition représentée, à notre gré, par un groupe d'exposants vraiment trop restreint, a du moins le mérite de nous offrir une invention admirable, une nouveauté pratique qui fait le plus grand honneur à un horloger de notre ville, M. J.-J. Meister.

La pendule Meister, dite « Annuelle et silencieuse » qui ne se remonte qu'une seule fois par an, a le mérite d'une très grande simplicité comme construction et celui plus appréciable encore d'une haute précision par l'application toute spéciale d'un balancier véritable compensé avec mouvement de rotation, ce qui donne à ces nouvelles pendules un cachet de grande originalité.

Nous avons admiré les petits régulateurs à poids pour salle à manger dont les divers modèles du meilleur goût, constituent un meuble très élégant.

Les pièces à ressort de diverses grandeurs avec garnitures de cheminée offrent également

une collection de pendules de style, de fantaisie, bronze d'art avec ou sans sonnerie pour les amateurs du silence absolu.

Mais l'idée géniale, la pièce la plus intéressante et la plus remarquable est sans contredit le régulateur se remontant une fois tous les cent ans avec descente de poids de dix-huit centimètres par an !

La réputation de haute capacité de M. Meister est si bien établie dans le monde spécial des industriels en horlogerie, qu'il a été appelé à faire partie du jury d'horlogerie de l'exposition nationale qui a eu lieu récemment à Belfort.

A cette exposition, il a en outre obtenu pour ses pendules un diplôme d'honneur, avec la mention « hors concours, membre du jury ».

Honneur au travailleur, à l'homme de talent, qui a su persévérer de longues années. Son œuvre est complète et irréprochable, aussi, lui souhaitons-nous toute la réussite qu'il mérite en lui adressant nos sincères félicitations.

DEUX VIEUX HORLOGERS.

L'ART A L'EXPOSITION

LE SALON

PREMIER ARTICLE

Parmi les diverses manifestations de l'activité humaine qu'à chaque pas on rencontre à l'Exposition, l'Art tient évidemment la première place; et le Salon que les artistes lyonnais ont organisé à cette occasion, contient tant de chefs-d'œuvre qu'il arrache des cris d'admiration à tous ses visiteurs. Ce sont ces chefs-d'œuvre, ce sont ces merveilles, ce sont ces toiles admirables que nous nous proposons de vous faire connaître avec la plus entière indépendance, avec la plus complète impartialité.

J'aime énormément le tableau de M. Maurice Orange, les *Défenseurs de Saragosse*. La toile évoque une grande page d'histoire et de plus elle a été composée dans un excellent esprit et dans une parfaite tonalité. L'auteur de ce beau morceau d'art a rendu avec une vérité scrupuleuse la rage des vaincus défilant mornes et silencieux devant les rangs impassibles des grenadiers français qui portent les armes. La femme qui, son enfant sur le bras, se détache d'un groupe et tend le poing à nos soldats, est d'un effet tout à fait grandiose. C'est l'œuvre d'un artiste et la conception d'un poète.

Le *Dante et Sainte Marguerite* de M. Albert Maignan, est une œuvre de force qui marquera une étape dans la vie artistique de ce peintre si justement déjà réputé. Le coloris est sobre, les attitudes exactes, l'ensemble bien traité. M. Albert Maignan a très bien compris ce poétique passage de la *Divine Comédie*, il l'a traité en commentateur ému, en admirateur respectueux du grand poète florentin.

Dans l'écrin du grand peintre lyonnais J.-B. Chatigny, le *J.-J. Rousseau* est un bijou généralement fort admiré. Il est malheureux que ce J.-J. Rousseau ne ressemble que fort vaguement au philosophe généralement inculte du *Contrat social*. Ce n'est point le penseur en révolte avec les institutions de son époque, c'est un courtisan de Louis XV et non des moins enrubannés. Sauf ces restrictions, le tableau est admirable; J.-J. Rousseau est étendu dans une pose pleine d'un abandon qui n'est pas

étudié, et l'anatomie du visage et des mains est irréprochable.

En somme, page superbe, peu véridique peut-être, mais remplie d'enseignements pour ceux qui voudront venir étudier à loisir les procédés d'un peintre aujourd'hui disparu.

M. Georges Clairin a dépensé toutes les couleurs chatoyantes de la palette dans *Philippe IV et l'Infante entrant dans la cathédrale de Burgos*. Bien que le tableau soit de dimensions relativement petites, c'est un agréable fouillis de costumes splendides et d'uniformes éclatants. L'effet est fort curieux et je recommande à mes lecteurs de contempler quelques instants cette toile qui mérite vraiment qu'on s'y arrête.

M. Ch.-J. Beauverie déploie toutes ses qualités de charmeur dans sa *Matinée sur le Lignon*, et dans son *Soleil perçant le brouillard*. C'est du Millet et du plus suggestif. Je n'ose vraiment plus complimenter M. Ch.-J. Beauverie, tant son œuvre est parfaite, tant elle rallie les suffrages les plus autorisés. Dès aujourd'hui, M. Ch.-J. Beauverie est un de nos plus brillants paysagistes contemporains : on lui doit de toute justice une distinction dont on est communément avare à l'égard de nos artistes lyonnais.

M. H.-E. Delacroix porte noblement un grand nom : sa *Lutte pour la Vie* peinte avec beaucoup de fougue m'a fait penser au *Radeau de la Méduse* de Géricault; malgré cela, on reconnaît encore les procédés du Delacroix de la *Barque du Dante*, et d'*Hamlet et Horatio dans le cimetière*. Il est vrai que c'est un plagiat dont on peut se vanter avec fierté.

La *Maison de la Vierge*, de G. Dubufe fils, est conçue dans la manière vaporeuse chère à cet artiste. L'effet est du reste charmant et l'ensemble a je ne sais quoi d'enveloppant qui vous séduit à votre insu.

Le *Quêteur* de M. José Frappa est une page d'un comique irrésistible et d'une drôlerie achevée. C'est une toile qui a le précieux privilège de dérider les visiteurs les plus moroses.

Le tableau de M. Moreau de Tours : *Carnot à Wattignies*, est une œuvre de grande allure : l'artiste a bien rendu la joie patriotique du grand général républicain lorsque la victoire lui fut acquise. A ses côtés, un jeune tambour est solidement campé dans une pose des plus heureuses. Cette œuvre est du reste une des meilleures du Salon; il s'en dégage une impression fortifiante qui fait le plus grand honneur au peintre; quelques-uns, sans doute, vont traiter mon enthousiasme de cocardier, ma foi tant pis! j'ai découvert là une composition de haute valeur et je vous la signale.

Je n'approuve pas sans quelques restrictions le tableau historique de M. Félix Bauër intitulé *Le Parlement vient sommer Edouard III de chasser Alice Perrers*. Outre que le dessin est parfois incorrect, la disposition des personnages qui figurent sur cette toile n'est pas toujours des plus rationnelles. La figure d'Edouard III et celle d'Alice Perrers ne sont pas suffisamment en relief. L'une et l'autre de ces deux physiologies n'expriment qu'imparfaitement les sentiments divers qui devraient se refléter sur elles. J'avais noté, autrefois, ces défauts de la toile de M. Bauër lorsqu'elle fut exposée, il y a quelques années, à l'un des salons de Belle-

cour. Je l'avais estimée une étude fort consciencieuse, une honorable esquisse, une ébauche des plus méritoires. Je dois à la vérité d'avouer que le temps n'a pas modifié mon opinion à son égard.

En représentant M. Francisque Sarcey chez sa fille M^{me} Adolphe Brisson, M. Baschet a fait une excellente peinture, mais qui confine un peu à la gravure des journaux illustrés. Je rends hommage au talent incontestable de M. Baschet qui a fait « de notre oncle » c'est ainsi que les jeunes auteurs nomment M. Francisque Sarcey, un portrait aussi ressemblant que possible et très vrai. Mais les autres personnages restent un peu dans l'ombre, ce qui est un tort pour une scène d'intérieur, où chacune des personnes composant cette scène doit se trouver à sa place sans chercher à l'effacer de parti pris ou à la mettre en relief de façon inconsidérée. M. Baschet n'a peut-être pas toujours évité cet écueil. C'est ainsi que la personnalité de M. Francisque Sarcey absorbe presque tout le tableau et que nous avons tout juste le temps de contempler à la dérobée les traits de M. Adolphe Brisson, son gendre, l'un de nos plus spirituels confrères de la presse parisienne.

Des deux toiles de M. M. Sicard la *Plumeuse* et le *Défilé des Cuirassiers*, je ne sais à laquelle donner la préférence. La *Plumeuse* est une scène d'apparence banale qui a été prise sur le vif par un artiste hors pair qui en a fait de suite une de ces toiles vigoureuses chères aux maîtres de l'école flamande; le *Défilé des Cuirassiers*, au contraire, est une scène militaire largement broyée, dans le genre des *Detaille* et des de Neuville, je me hâte d'ajouter que M. Sicard y a conservé son originalité propre. L'œuvre est traitée du reste avec fougue et maestria! Elle est, au demeurant, supérieurement dessinée et le coloris est des plus justes. La poussière qui vole sous les pieds des chevaux est d'un naturel saisissant. L'une et l'autre de ces deux toiles font, du reste, le plus grand honneur à M. M. Sicard.

La *Présentation de l'Étendard aux Recrues* de M. Loustannau est d'une belle venue : dans la cour de la caserne, un colonel de cuirassiers présente aux jeunes soldats l'étendard du régiment. Le geste de l'officier supérieur est superbe et tous ces cavaliers ont une fière attitude qui vous impressionne de la plus saisissante façon. Voilà une toile de grande allure, et bien que j'en connusse déjà de nombreuses reproductions par la gravure, je n'ai pas éprouvé un mince plaisir à contempler l'original. Mes compliments à ce peintre qui est un évocateur peu banal, à cet artiste qui est un metteur en scène habile.

La *Salammbô* de M. Tony Tollet est d'un effet assez heureux, bien que légèrement théâtral, l'auteur est-il bien sûr que tous les accessoires dont il a décoré son tableau procèdent d'une esthétique rigoureusement carthaginoise?

Les *Troubadours* de M. Henri Martin appartiennent à cette école impressionniste dont je voudrais bien connaître les charmes irrésistibles qui lui font tant de prosélytes. La vérité m'oblige à confesser que je n'ai jamais pu admettre les naïvetés artistiques dont elle se fait une règle absolue. Je suis bien partisan du plus entier libéralisme en matière d'art, mais cette fois

il me semble que c'est une gageure de la part du peintre et j'ai le regret de constater qu'elle n'est pas du meilleur goût.

Je me vois forcé de clore ici cet article déjà trop long et d'en remettre la suite à la quinzaine. Bien des toiles ont déjà sollicité mon attention et la solliciteront encore lors de mes visites ultérieures. Que voulez-vous? Toutes ces œuvres sont intéressantes, révèlent une étude soutenue et montrent un effort opiniâtre qu'il est bon d'analyser longuement et qu'il importe, avant tout, de ne pas décourager.

Georges de MYRTE.

AUX GOURMETS

C'est aux gourmets, aux fins connaisseurs, aux vrais dégustateurs de haute marque que nous nous adressons. Car se sont les véritables liqueurs bourguignonnes que nous voulons vous présenter, les produits de Simon aîné, de Chalon, que vous connaissez sans doute, mais qu'on ne saurait trop recommander; de Simon, qu'un arrêté du maire, de Lyon vient si justement de déclarer hors concours, en le nommant membre du jury de l'Exposition internationale.

Car elles sont vraiment hors concours, ces belles liqueurs savoureuses, universellement réputées. Je ne vous dirai rien des Prunelles et Cassis.

Mais je m'arrêterai avec vous devant trois flacons qui méritent tout particulièrement vos hommages; devant trois volumes que je vous recommande, pour compléter votre collection d'elzévir ou d'incunables, si votre bibliothèque tient à s'enrichir d'ouvrages de grand prix.

D'abord le *Suc Simon*. Ah! mes amis, voilà un ouvrage en deux volumes, l'un relié de marocain vert, l'autre de marocain jaune d'or, que je vous recommande. Feuilletez-les, lisez et relisez-les, et vous m'en direz des nouvelles.

Quel saveur! Quel parfum! C'est admirable.

C'est de ce fameux *Suc Simon* que le docteur Bertrand, membre fondateur du *Concours Médical de Paris*, disait :

« Il résulte de mes diverses observations, depuis deux ans, que, parmi toutes les liqueurs toniques et digestives conseillées aux dyspeptiques (*en dehors de la médication proprement dite*), il n'en est pas de plus agréable au goût, de plus active et surtout de mieux tolérée que la liqueur connue sous le nom de *SUC BOURGUIGNON* ou *SUC SIMON*.

Les principales plantes qui entrent dans sa composition, préparées par macération et distillation avec de l'alcool vieux, pur vin de Bourgogne, font de ce délicieux Elixir, un excitant bien réglé de l'assimilation générale. »

Mais nous, qui ne sommes pas docteur et ne connaissons rien aux termes techniques de *dyspeptiques* et d'*assimilation générale*. Nous disons aux bons vivants : *Assimilez-vous* un petit verre de *Suc* et vous verrez s'il s'*assimile* bien à votre estomac. C'est un nectar qui embaume le palais et, après un fin dîner, il complète merveilleusement le vieux cognac qui en est la base et que vous avez dégusté avec votre café.

Passons au second volume, qui porte sur sa riche reliure le titre alléchant de : *Moka-Brandy*.

Encore un fin digestif, une liqueur admirablement composée pour savourer, en fumant une cigarette aux fumées enivrantes. Moka et Brandy, deux noms qui caressent le palais et vous mettent l'eau à la bouche; crème de Moka et de Brandy réunies. N'est-ce pas tout dire? Et quand le livre est signé : Simon, ne le lirait-on pas jusqu'à la

dernière ligne; quand la liqueur a un tel parrain ne la déguste-t-on pas jusqu'à la dernière goutte!

C'est merveilleux comme le distillateur chalon-nais a su fondre, condenser, assimiler les principes qui font la base de cette liqueur chatoyante.

Enfin, tirons de la bibliothèque le dernier volume à ouvrir aujourd'hui — il ne faut pas abuser de ces excellentes choses. — Celui-ci est écrit pour les dames, *ad usum*, comme disaient nos ancêtres qui, s'ils eussent connu Simon, l'eussent porté au pinacle. Ah! si notre vieux Rabelais avait dégusté la *Fine abricot* de Simon!.....

Où, c'est aux dames que je recommande cette crème, ce velours, cette fine ambrisie. La *Fine Abricot* est la plus pure liqueur qui se puisse rêver. Ses flancs dorés roulent des trésors de voluptueuse ivresse et de chaleur veloutée.

Oh! rassurez-vous! C'est une douce ivresse qu'elle distille. La *Fine Abricot* a toutes les pudeurs d'une jolie femme, toute la modestie d'une jeune vierge. Elle vous invite au flirt, mais au flirt discret. On rêve avec elle, entre le moka et la cigarette ambrée.

Enfin, lecteurs, mes amis, lisez et relisez Simon, consultez-le dans vos joies et dans vos tristesses, dans vos folies et dans vos faiblesses, et vous verrez si je n'avais pas raison de dire que LES LIQUEURS SIMON devraient faire partie intégrante de la bibliothèque des gourmets.

Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET

Les Fêtes au Parc

C'est samedi 22 courant que sera donnée la première représentation des tableaux vivants et poses plastiques organisées sur le lac, par M. F. Verdellat. On aménage l'estacade de l'île Tamaris où vont évoluer tout un bataillon d'artistes, jeunes et jolies femmes engagées pour la durée de cette fête de nuit qui se renouvellera tous les soirs pendant une semaine.

Des foyers électriques et des flammes de bengalé disposés un peu partout, feront de ce spectacle une attraction que tout le monde voudra voir.

Ajoutons que tous les jours un excellent orchestre sous les ordres de M. Mornay, directeur de l'Harmonie municipale donne, de 3 à 5 heures, des auditions musicales au kiosque de la Porte d'honneur.

LES DÉLÉGUÉS A L'EXPOSITION DE LYON

Le Maire de la ville de Moulins invite les corporations ci-après désignées à se réunir à la Mairie, à l'effet d'entendre la lecture des rapports faits par les ouvriers délégués, envoyés à Lyon pour visiter l'Exposition universelle.

Ces réunions auront lieu dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, aux jours et heures indiqués ci-dessous:

Dimanche 16 septembre: Imprimeurs, typographes, 10 heures du matin.

Lundi 17 septembre: Sculpteurs, Marbriers, Tailleurs de pierre, 7 h. 1/2 du soir; Tapissiers, 8 h. du soir; Plâtriers-peintres, 8 h. 1/2 du soir; Serruriers, Fondeurs, Mécaniciens, 9 h. du soir.

Mardi 18 septembre: Ferblantiers, Zingueurs, 7 h. 1/2 du soir; Tanneurs, Corroyeurs, 8 h. du soir; Chapeliers, 8 h. 1/2 du soir; Couvresseurs, 9 h. du soir.

Mercredi 19 septembre: Charpentiers, 7 h. 1/2 du soir; Menuisiers, Ebénistes, 8 h. du soir; Potiers, 8 h. 1/2 du soir; Maçons, Cimentiers, 9 h. du soir.

Jeudi 20 septembre: Sabotiers, Galochiers, 7 h. 1/2 du soir; Cordonniers, 8 h. du soir; Selliers, Bourreliers, Carrossiers, 8 h. 1/2 du soir; Tailleurs d'habits, 9 h. du soir.

TRAIN SPÉCIAL DE PLAISIR

A l'occasion de l'Exposition universelle de Lyon, un train spécial de voyageurs aura lieu le 23 courant de Marseille à Lyon et sera de passage à Montélimar à 2 h. 27 du matin; Valence, à 3 h. 25; Saint-Rambert, à 4 h. 27. Ce train s'arrêtera dans toutes les gares comprises entre Arles et Lyon.

A L'EXPOSITION

CONCERTS LUIGINI. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 au kiosque, devant la Coupole, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini.

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche, Concert à 3 h. 1/2.

BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée: 0 fr. 50. — Ascension: 5 fr.

VILLAGE ET THÉÂTRE ANNAMITES. (Exposition Coloniale.) — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée: 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents; demi-place pour les militaires.

VILLAGES DAHOMÉEN ET SÉNÉGALAIS. — Exposition ethnographique africaine, sous la direction de M. Barbier, explorateur. Prix d'entrée des deux villages réunis 1 fr.

DIORAMA JACQUARD. — Musée. — Figures en cire de grandeur naturelle. — Reconstitution historique de la vie du grand inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes.

TOMBOUCTOU. — Chemin de fer. Attractions exotiques. Villages de Fellatah, Aïssaoua.

CONCERT-SPECTACLE. — Après le Pavillon de la Croix-Rouge. Tous les jours, à 3 h. et à 8 h. grande représentation.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

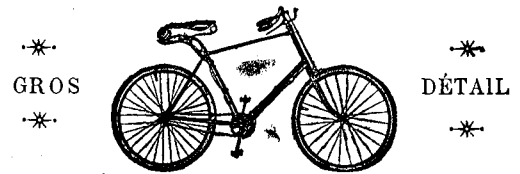
TONIQUE CÉLESTE de H. C. BÉALE

Rend aux cheveux couleur naturelle, arrête la chute, tonifie les racines. — *Produit hors ligne.*
Dépôt génl: à Lyon M. Rabusson rue Vieille-Monnaie, 13
Se vend: M. Payen, 9, r. République et princ. parf.

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat
Livraison à domicile et Expéditions
CUISSON TOUS LES JOURS

Grande Fabrique de Vélocipèdes P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication ou de la réparation des machines.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSUMMATIONS DE MARQUE

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres malaises.
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFRAICHISSANTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

Obtention, Exploitation et Vente de

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabrique. — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

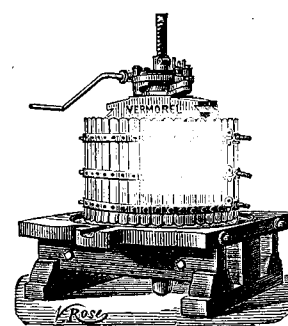
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{re} Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons: 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)



POMPES
à vin

PRESSOIRS

Fouloirs

Egrappoirs

ALAMBICS

Grande Fabrique de Cuves et Foudres

Exposition de Lyon

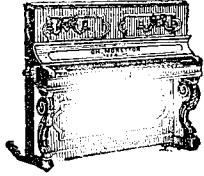
Chai modèle (Coupole)
et Pavillon spécial
Près la porte Tête-d'Or.

Ecrire à V. VERMOREL, à VILLEFRANCHE (Rhône)

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparations.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE
 DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double
 mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pou-
 voir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air
 central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

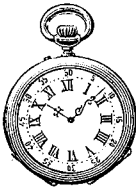
BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité
 PREMIÈRE QUALITÉ

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)

Aux Lecteurs du « BULLETIN OFFICIEL »



Par suite d'entente avec M. C. BRISEBARD et afin
 d'obtenir une prime à nos lecteurs, nous avons
 obtenu une réduction de 15 % sur tous les articles
 du catalogue de 1894. Il suffit de renvoyer ce
 coupon à la maison C. BRISEBARD.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;
 mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de
 nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire
 avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,
 Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN
 POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

AGENCE MÉJEAN & C^{IE}

6, place des Terreaux.

Représentations au Tribunal
 de Commerce et aux Justices de
 Paix.

Recouvrement de toutes créances
 à forfait, frais à notre charge.

Renseignements commerciaux,
 démarches, recherches et rensei-
 gnements particuliers.

Vente et achat de fonds de commerce

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuilleries (Monplaisir-Lyon)

Cultures et Collections
 générales de tous les végétaux
 en plein air, servant à l'ornementa-
 tion des jardins : Arbres fruitiers,
 forestiers, d'alignement, arbustes
 à fleurs et à feuilles persistantes,
 conifères, rosiers, clématites, plan-
 tes grimpantes, plantes vivaces,
 jeunes plants pour haies et reboi-
 sement, etc., etc. Tracés et exécu-
 tion de Parcs et Jardins.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bat-d'Argent, 8, à
 l'entresol, **A LOUER** à bail
 à l'année ou pour la durée de
 l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt^e S. G. D. G.
 Soies, Cotons, Fils et Four-
 nitures générales pour la
 Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-
 folie, tours, nattes, chignons,
 etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{IE}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta
 LYON

Bain spécial pour pièces de grandes
 dimensions. — Etalages. — Spécialité
 pour les articles de Sellerie, Ortho-
 pédie, Chirurgie. — Bain approprié et
 monté pour le Nickelage dit Anglais,
 des Pièces vélocipédiques, Articles
 militaires, etc.

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON-LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

EXPOSITION DE LYON

EN VENTE

Le Catalogue Officiel

DES EXPOSANTS

GRUPE I : Beaux-Arts.

GRUPE II : Économie sociale.

GRUPE III : Arts Militaires, Marine et
 Colonies.

GRUPE IV : Matériel et procédés des Arts
 libéraux.

GRUPE V : Tissus et Vêtements.

GRUPE VI : Mobilier et Accessoires.

GRUPE VII : Produits des industries
 extractives.

GRUPE VIII : Mécanique générale.

GRUPE IX : Alimentation.

GRUPE X : Agriculture, Horticulture, Viticul-
 ture et Pisciculture.

Prix du Fascicule : 1 fr. — Par la poste, 1 15

Sauf le Groupe X, prix : 0,50 : par la poste, 0,65 c.
 et le Groupe III, prix 2 fr., par la poste, 2 fr. 25.

SE TROUVE :

à l'EXPOSITION, dans les kiosques et les galeries

Et à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer
 forgé et fer élégi, Serres,
 Bâches, Châssis, Kiosques,
 Marquises, Vêrandas, Ponts,

Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,
 Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Monecy, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter la vallée de Chamoni, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais, la Vallée de la Vanoise, les Massifs du Mont-Blanc
 Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS

s'adresser à

L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, place de l'Opéra

MARSEILLE, 43, rue Noailles

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

294 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.